

Compte-rendu réunion LRNVRC

17 juin 2017

La réunion est organisée dans les locaux du club MRCN à St Aubin S/Mer.

Présents :

O LECOLLINET, J GONZALEZ, JM DESCHAMPS, V CHEFDEVILLE, D SCHONE, S ZMUDA, R HARACHE, M LAISNEY

Excusés : T FOSSARD, B DANDO, JL CAVÉ

Etat des finances :

Compte courant : **486,28** euros,

Compte Livret : **3 366,13** euros,

NB : 1,33 euros d'intérêt et un chèque en attente de débit de 29,99 euros couvrant les frais annuel pour le site. Aucune dépense de prévue pour le moment.

Point sur les licenciés et les clubs :

Licenciés : Au 17 juin 2017, la ligue compte **405 licenciés** enregistrés et **1** en attente d'enregistrements,

Nous sommes équivalents à la saison dernière (409 en fin d'année dernière).

Clubs : 11 clubs réaffiliés sur 12. Le club de Saint-Vaast (692) n'est pas réaffilié.

Rappel du Président : Lors d'une prise de licence l'ensemble du dossier, paiement compris, doit être dans un délai maximum d'un mois à la fédération, sinon l'assurance n'est plus valable et le club est responsable.

Tour de table des différentes catégories :

JM DESCHAMPS

TT 1/5 : 2 pilotes en 4x2 et 3 pilotes en 4x4

Piste 1/5 : 42 pilotes (plus 2 par rapport à l'année dernière). L'effectif a doublé en mini, 16 participants cette saison.

R HARACHE

TT 1/8 Brushless : 40 pilotes, bonne ambiance.

V CHEFDEVILLE

TT 1/8 : 60 pilotes régulièrement dans les courses de la ligue, 26 Open et 35 promo, bonne organisation des clubs.

Président :

Olivier LECOLLINET

B P 511

27105 Val de Reuil CEDEX

Tél : 06 08 18 05 22

Mail : ligue3.ffvrc@orange.fr

B DANDO

Benoit est absent et a fait parvenir un mail au secrétaire ou il explique que les classements sont réalisés, déplore l'annulation de la ligue de Louviers pour faute d'inscriptions et déplore le nombre d'inscrits au championnat de France de Louviers.

Le Président affirme que le classement 1/8 et 1/10 n'est pas complètement saisi dans le site de la fédération et va faire la demande à Benoit de régulariser rapidement.

Communiqué FFVRC

La manche de championnat de France 1/8 Libre des 10 et 11 juin à LOUVIERS à fait l'objet d'un communiqué fédéral repris ci-dessous.

« La course comptant pour le titre de champion de France élite de la catégorie piste 1/8eme thermique libre, qui s'est courue le 11 juin 2017 a été marquée par des incidents inacceptables de la part de certains concurrents. De tels comportements ne permettent pas de considérer que cette course s'est déroulée conformément à nos principes et à nos règles. Comme elle ne peut-être recourue, c'est toute la compétition qui s'en trouve affectée. En conséquence, le bureau de la fédération française de voitures RC a décidé exceptionnellement de ne pas attribuer cette année de titre de champion de France élite de la catégorie piste 1/8eme thermique libre.

Toutefois aux regards du déroulement de la compétition comptant pour le titre de champion de France national de la catégorie piste 1/8eme thermique libre qui s'est déroulée conformément à nos exigences et dans une ambiance de respect, le titre de Champion de France national est décerné pour l'année 2017. »

Le Président présent avec R HARACHE à ce championnat de France rapporte les écarts constatés.

Concernant la ligue, il a été constaté que le panneau d'affichage était posé dans l'herbe, la remorque servant à autre chose pour le déroulement de la manifestation.

Le bureau demande :

- de rédiger un mail à l'ensemble des clubs pour rappeler que la remorque est exclusivement à l'usage du panneau,
- d'ajouter dans le mail que les clubs doivent prévenir la ligue, en amont des manifestations, des difficultés d'organisations.

Le Président et l'ensemble du bureau remercie Romain pour la réalisation du comptage pour ce CF.

T FOSSARD

Thierry est absent et a fait parvenir un mail au secrétaire, Il n'y a pas d'inscriptions aux courses Moto.

Formation My RCM :

Le bureau demande à Romain HARACHE la possibilité de réaliser, au bénéfice des clubs de la Ligue, une formation comptage My RCM sur 2 jours. Cyrille CANTEGREL du club de Tourlaville et presentint pour animer le dimanche avec Romain.

Il est retenu la date des 21 et 22 octobre, pour un maximum d'une dizaine de personnes. Sous réserve de disponibilité, l'hôtel Campanile d'Hérouville St Clair (14) semble approprié.

Le bureau valide la provision de 800 euros, avec un maximum de 500 euros pour aider les participants dans leurs frais et 300 euros destinés au remboursement les frais des formateurs.

Doris SCHONE demande de prendre en compte, dans le module de formation My RCM, la déclinaison en HTML pour les rapports de clôtures des courses.

Le bureau valide cette proposition.

Président :

Olivier LECOLLINET

B P 511

27105 Val de Reuil CEDEX

Tél : 06 08 18 05 22

Mail : ligue3.ffvrc@orange.fr

Panneau d'affichage :

Le panneau est à St Aubin,
Une prise réseau est à remplacer et il existe des faux contacts au niveau de la ligne n°7. La maintenance sera effectuée par Stéphane ZMUDA cet hiver.
Rappel du Président à Stéphane d'envoyer une facture.

Suggestion de Romain de pouvoir améliorer le panneau d'affichage, le bureau propose à Romain de voir directement avec Stéphane.
Si la possibilité d'amélioration peut être effectuée, une présentation sera faite au prochain bureau de la ligue pour décision.

Nouvelles directives FFVRC :

Le Président informe qu'une réunion d'information est prévue à la fédération le 3 septembre, avec pour sujet l'application de la loi NOTRE d'ici la fin de l'année.

En conséquence, Le dernier CD est avancé au 28 octobre à Louviers et la date retenue pour l'AG est rapprochée au 10 décembre à l'hôtel Campanile d'Hérouville.

Questions diverses :

Aucune question n'est posée

Informations :

Codes transmis par Doris SCHONE à Romain HARACHE pour mise à jour du site. Doris et Romain se concertent pour établir ensemble le « qui fait quoi » ils rendront compte au prochain CD.

Faire un mail au club pour les prévenir que les demandes de CF doivent parvenir au Président de la Ligue avant le 08 juillet prochain.

Michel LAISNEY Informe le bureau de l'avancement du CE 2018 confié à Tourlaville.